



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences
de l'administration

Stabilisation des revenus dans l'industrie de la canneberge

Travail présenté à M. Daniel Mercier Gouin

AGC – 7004: Politique Agroalimentaire

Par

Vincent Godin (905 163 381)

Le 28 novembre 2013

Table des matières

Introduction.....	1
Portrait.....	1
Volatilité des Prix	2
Problématique	4
Développement	6
Établissement du coût de production	6
Stabilisation des prix sous Cultivons l’Avenir.....	10
Stabilisation des prix sous Cultivons l’Avenir 2	13
Conclusion	17
Bibliographie	19
Annexe	22
Annexe 1 : Évolution des Rendements aux États-Unis.....	22
Annexe 2 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l’Avenir.....	23
Annexe 3 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l’Avenir 2.....	24
Annexe 4 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l’Avenir 2 (SLM)	25

Liste des Figures

<i>Figure 1 : Production de canneberges en Amérique du Nord</i>	2
<i>Figure 2 : Prix de la canneberge payé aux producteurs Québécois indépendants</i>	3
<i>Figure 3 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir)</i>	11
<i>Figure 4 : Répartition des revenus et des soutiens de revenus pour l'année 2013</i>	12
<i>Figure 5 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir 2)</i>	14
<i>Figure 6 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir 2 SLM)</i>	17

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Détail du coûts de production pour l'année 2012 _____ 9

Tableau 2 : Revenu stabilisé en fonction de la proportion des dépenses admissibles sur les dépenses totales ____ 16

Introduction

Portrait

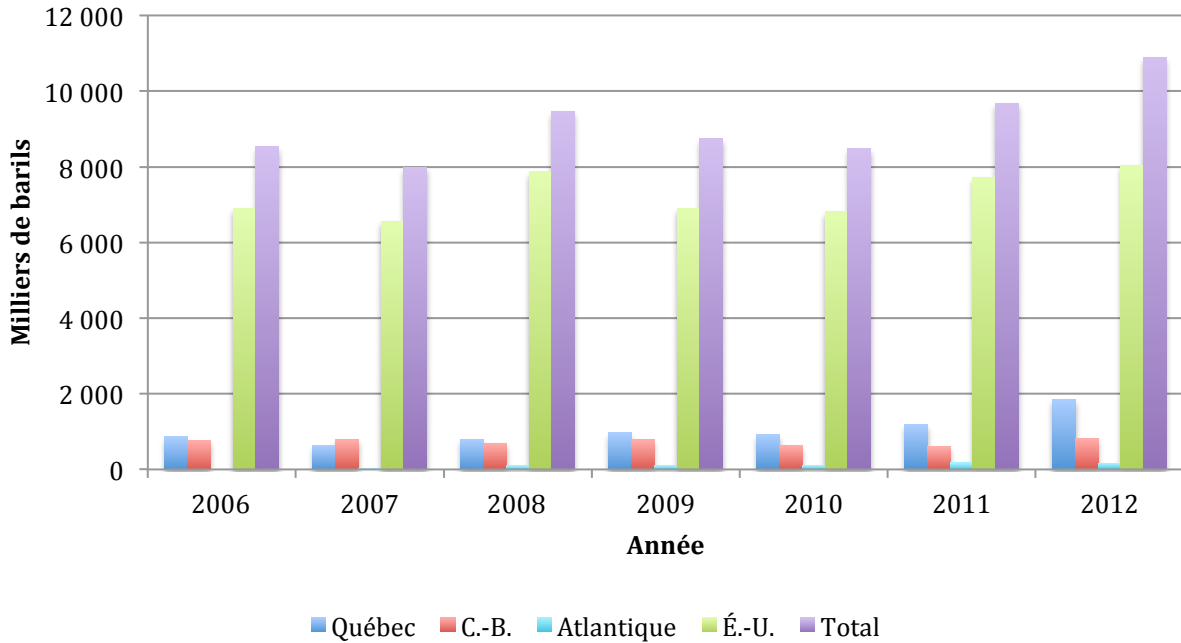
Depuis une dizaine d'années, la culture de la canneberge au niveau mondial est en croissance soutenue et le Québec est un des principaux moteurs de cet essor. Outre le Québec, les régions productrices majeures sont la Colombie-Britannique, les provinces de l'Atlantique, l'Oregon, le Massachusetts, le New-Jersey et le Wisconsin. De petites superficies sont également en culture au Chili, mais elles sont négligeables par rapport à celles établies en Amérique du Nord.

L'augmentation des superficies en culture, mais également des rendements dans certaines régions ont été spectaculaires. En Amérique du Nord, les superficies de canneberges en culture sont passées d'environ 49 000 à 55 000 acres entre 2006 et 2012¹. La production totale, présentée à la figure 1, est passée de 8 524 000 barils à 10 722 000 barils de canneberge sur la même période². Cela représente une croissance annualisée de 3,9% pour la production totale contre seulement 1,9% pour les superficies en culture. L'écart entre ces deux taux de croissance démontre que l'augmentation de la production totale est en partie reliée à l'augmentation des rendements des superficies en culture. Cette tendance est confirmée par le Cranberry Marketing Committee, organisme responsable d'assurer un approvisionnement de canneberge stable, ordonné et de bonne qualité aux États-Unis. À l'annexe 1, on peut trouver un graphique qui illustre cette tendance entre 2003 et 2012 en fonction de l'État où se fait la production.

¹ Compilation des données provenant de USDA, APCQ, et STATISTIQUE CANADA (Voir Bibliographie)

² Idem. (Un baril représente 100 livres de canneberges)

Figure 1 : Production de canneberges en Amérique du Nord



Au Québec, la culture de la canneberge se pratique à grande échelle seulement depuis le début des années 1990. La croissance de l'industrie s'est par contre grandement accélérée à partir de 2006. Les superficies en culture sont passées de 4091 acres en 2006 à 8463 acres en 2012³. Durant la même période, la production québécoise totale est passée de 861 722 à 1 855 000 barils ⁴. Ainsi, entre 2006 et 2012, les producteurs du Québec ont considérablement augmenté leur impact sur l'industrie, leur production passant de 10,1% à 17,0% de la production nord-américaine totale.

Volatilité des Prix

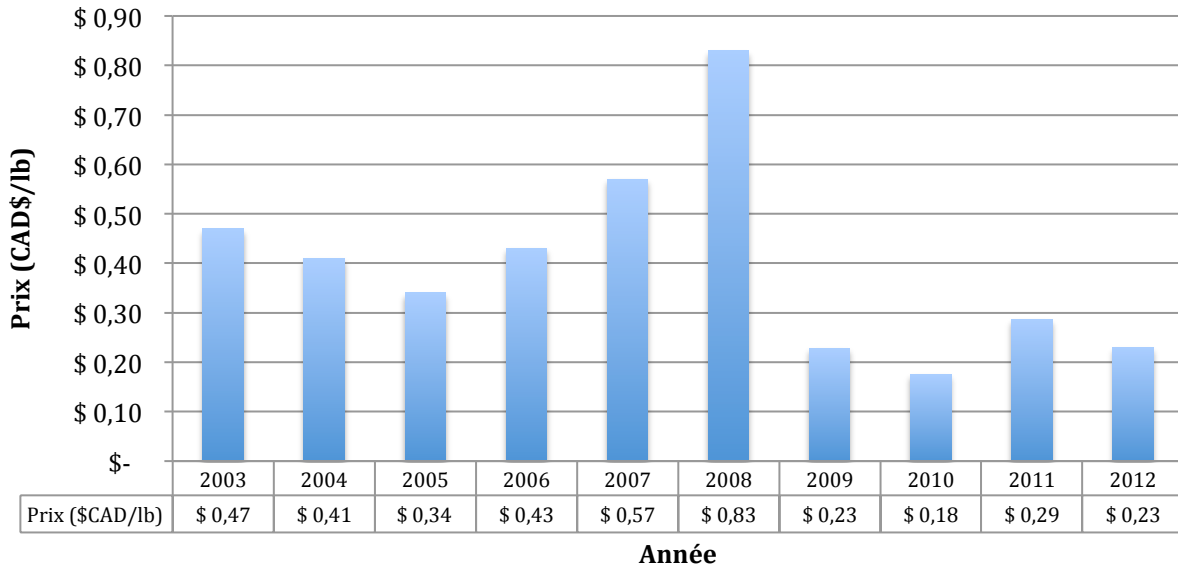
Cet accroissement constant de la production a eu un impact significatif sur les prix offerts aux producteurs du Québec. La figure 2 présente l'évolution du prix par livre de canneberge destinée à la transformation payé aux producteurs québécois. Les prix ont été convertis en

³Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ), Culture de la canneberge au Québec, En Ligne, s.p., http://www.notrecanneberge.com/images/Conventionnelle_et_bio.pdf,

⁴ Idem.

devise canadienne car les producteurs québécois sont payés en devise américaine. Le taux de change annuel moyen de la banque du Canada a été utilisé pour la conversion⁵.

Figure 2 : Prix de la canneberge payé aux producteurs Québécois indépendants⁶



Les facteurs contribuant à la grande instabilité du prix payé aux producteurs sont multiples. D'abord, la demande des produits agroalimentaires est en général très inélastique⁷. Cette inélasticité, jumelée au fait qu'un délai de quatre ans est nécessaire entre le moment où un producteur prend la décision d'augmenter sa production et le moment où il effectue une première récolte constitue un des principaux facteurs qui rend difficile l'atteinte d'un équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi, lors de la période de prix élevés qui prévalait entre 2003 et 2008, beaucoup de producteurs ont investi pour accroître leurs superficies en culture. Cela a eu pour effet une augmentation de l'offre décalée dans le temps et disproportionnée par rapport à la croissance naturelle de la demande.

⁵ BANQUE DU CANADA, Moyenne mensuelle et annuelle des taux de change, En Ligne, s.p., <http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/moyenne-mensuelle-et-annuelle-des-taux-de-change/>, consulté le 5 novembre 2013.

⁶ Prix 2003 à 2008 : données de l'APCQ ; Prix 2009 et 2013 : données financières de l'entreprise Pampev inc. (L'APCQ a cessé de publier des données sur les prix reçus par les producteurs en 2008)

⁷ DANIEL-M. GOUIN, *Politique Agroalimentaire (AGC-8004) - Notes de Cours*, Automne 2013, Québec, p.5.

Le renforcement constant du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis le début des années 2000 a également fortement contribué à augmenter l'instabilité des prix reçus par les producteurs québécois. Effectivement le taux de change annuel moyen est passé de 1,55 \$CAD/\$US en 2001 pour atteindre la parité en 2012⁸.

Problématique

Malgré cet essor, la culture de la canneberge demeure une culture orpheline de la financière agricole du Québec (FADQ), c'est-à-dire qu'elle ne bénéficie ni de l'ASRA, ni de l'assurance récolte. Les seuls programmes assurant la stabilisation des revenus agricoles dont l'industrie de la canneberge peut bénéficier sont Agri-Stabilité, Agri-Investissement et Agri-Québec.

Le programme Agri-Stabilité est un programme de soutien des revenus agricoles basé sur les marges de production annuelles et de référence (ou historiques). Pour une année donnée, la marge de production annuelle correspond à la différence entre les revenus admissibles et les dépenses admissibles encourus en cours d'année. La marge de référence est calculée en faisant la moyenne olympique des marges de productions annuelles des cinq années précédentes. Or, en 2012, lors du lancement du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2, le gouvernement fédéral a annoncé que les programmes visant la stabilisation des revenus agricoles, Agri-Stabilité et Agri-Investissement, seraient revus à la baisse de façon significative. En ce qui concerne Agri-Stabilité, à partir de 2013 une compensation sera versée aux producteurs seulement lorsque la marge de production annuelle subira une baisse de 30% par rapport à la marge de référence. Dans l'ancienne version du programme, une compensation était versée au producteur lorsque la baisse de marge atteignait seulement 15% de la marge de production de référence. Les producteurs devront donc assumer une partie plus importante du risque relié à la volatilité des prix de cette denrée agricole.

⁸ BANQUE DU CANADA, Moyenne mensuelle et annuelle des taux de change, En Ligne, s.p., <http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/moyenne-mensuelle-et-annuelle-des-taux-de-change/>, consulté le 5 novembre 2013.

De plus, la nouvelle version du programme Agri-Stabilité inclut un nouvel aspect technique qui limite la marge de référence à la moyenne olympique des dépenses admissibles. Dans les prochaines sections, il sera démontré que cet aspect technique est la mesure qui affectera le plus les producteurs de canneberge étant donné les conditions particulières de la culture. Effectivement, les dépenses admissibles ne représentent que 32% des dépenses totales pour une ferme de canneberge standard. Il sera également démontré qu'en limitant la marge de référence à la moyenne olympique des dépenses, on se trouve à évacuer complètement la stabilisation des revenus nécessaires pour couvrir les dépenses non admissibles. Dans les dépenses non admissibles, on trouve entre autres tous les coûts fixes reliés à l'entretien de la machinerie, à l'administration, aux analyses techniques, au salaire de l'exploitant, au financement de la dette, qui mis ensemble représentent tout de même 68% des dépenses totales de l'entreprise.

Une autre condition particulière de cette culture est qu'elle demande des investissements initiaux beaucoup plus importants que d'autres cultures. En effet, l'implantation d'une ferme de canneberge coûte en moyenne plus de 51 000\$ de l'acre⁹, ce qui fait en sorte que le niveau d'endettement dans l'industrie est relativement élevé. Il sera donc démontré que les nouvelles dispositions du programme d'Agri-Stabilité, même combinées aux programmes Agri-Investissement et Agri-Québec, ne jouent plus leur rôle de stabilisation des revenus dans l'industrie de la canneberge.

L'objectif de ce travail est d'évaluer les impacts qu'auront les nouvelles dispositions des programmes Agri-Stabilité, Agri-Investissement et Agri-Québec sur les producteurs de canneberge du Québec dans un contexte de bas prix qui devrait perdurer encore plusieurs années. En premier lieu, le coût de production d'une ferme standard sera évalué grâce aux données financières tirées du document «Canneberge Budget Mars 2010» publié par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

⁹ Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), *Canneberge Budget Mars 2010*, Références Économique, Québec, p. 2.

En deuxième lieu, une simulation de l'évolution de la situation financière d'une ferme typique sera présentée en fonction des prix historiquement payés aux producteurs québécois. Ainsi, il sera possible d'établir le niveau de soutien qui a prévalu dans l'industrie entre 2003 et 2012.

En troisième lieu, une simulation couvrant la même période sera présentée en appliquant les paramètres des programmes de soutien contenus dans Cultivons l'Avenir 2. Cela permettra d'établir le niveau de soutien qui aurait prévalu si ces mesures avaient été appliquées dès 2008, lors du lancement de Cultivons l'Avenir. Il sera dès lors possible d'évaluer si les programmes, tel qu'ils sont désormais structurés, auraient permis de stabiliser le revenu des agriculteurs. Cet exercice, bien qu'il ne soit que théorique, permettra également de déterminer si ces programmes rempliraient leur rôle de stabilisation du revenu dans l'éventualité où une situation d'instabilité dans les prix se représenterait. La même simulation sera également reprise en éliminant la mesure de limite de la marge de référence afin d'isoler l'impact de cet aspect technique de la baisse du niveau d'intervention du programme Agri-Stabilité.

Développement

Établissement du coût de production

Comme il a été mentionné précédemment, le calcul du coût de production est basé sur les données publiées par le CRAAQ dans un document qui simule la situation financière d'une cannebergière allant de l'implantation à la production¹⁰. Seulement les données reliées à la production ont été considérées dans le coût de production. Quatre hypothèses ont été ajoutées à celles du CRAAQ pour être en mesure d'arriver au calcul d'un coût de production.

D'abord, la rémunération du travail de l'exploitant a été fixée à cinquante-cinq mille dollars annuellement. Cette dernière correspond environ à celle reconnue par la financière agricole

¹⁰ CRAAQ, p. 3-5.

du Québec (FADQ) pour un ouvrier spécialisé qui œuvre à temps plein tout au long de l'année. En effet, l'exploitation d'une cannebergière nécessite du travail tout au long de l'année à cause des opérations culturales hivernales tel que le glaçage et le sablage¹¹. Ensuite, le salaire horaire des employés salariés a été fixé à 15\$ par heure.

D'autre part, l'actif et le passif de l'entreprise a dû être évalué de manière à ce qu'il représente bien la réalité des fermes de canneberge québécoises. La méthode d'évaluation de l'actif à valeur marchande est à préconiser, car c'est elle qui permet d'obtenir une valeur le plus proche de la réalité¹². La difficulté avec cette méthode vient du fait que les montants impliqués dans les transactions de cannebergières appartiennent au domaine privé et que très peu de données existent à ce sujet dans le domaine public. Or, une transaction datant de 2009 a cependant été publicisée et établie la valeur marchande d'une cannebergière à environ 60 000\$/acre en culture¹³. Pour établir le passif de l'entreprise, les données d'endettement moyen des fermes disponibles sur site de Statistiques Canada ont été utilisées¹⁴. Pour l'année 2011, on dénotait un endettement moyen de 21,7% pour les fermes de cultures fruitière et de noix. Avec ce taux d'endettement et la valeur de l'actif, il a été possible de calculer les versements d'intérêts annuels en utilisant le taux de base de la Banque du Canada relatif à chacune des années sous étude¹⁵.

¹¹ APCQ, Méthode de Production, En ligne, s.p., <http://www.notrecanneberge.com/Culture-et-cannebergieres/Infos/methode-de-production.html>, consulté le 29 octobre 2013.

¹² Raymond Levallois, *Gestion de l'entreprise Agricole*, Canada, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 94.

¹³ Société Radio-Canada, Canneberges Bécancour vend ses terres, En ligne, s.p. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie-Affaire/2009/08/20/002-canneberges-becancour.shtml>, consulté le 29 octobre 2013.

¹⁴ STATISTIQUE CANADA. s.d. *Tableau 002-0065 Bilan de l'agriculture, sommaire, selon le type de ferme (Culture de fruits et de noix)*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 18 janvier 2013.

¹⁵ BANQUE DU CANADA, Taux de base des prêts aux entreprises, Mensuel (V122495), En Ligne, s.p. <http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/taux-dinteret-au-canada/>, consulté le 5 novembre 2013.

Pour la présentation du coût de production, le modèle dont se sert la FADQ pour la production de pommes de terre sous ASRA a été utilisé¹⁶. Le tableau 1 présente le détail du coût de production en 2012 pour une ferme standard cultivant 40 acres de canneberge et ayant des rendements de 20 037 lbs/acre.

¹⁶ Financière Agricole du Québec (FADQ), Pomme de Terre 2011, En Ligne, s.p.

http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/stat/asra/cout_prod/pdt/pdt_2011.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

Tableau 1 : Détail du coûts de production pour l'année 2012

	Éléments de Coûts	Total \$	\$/ACRE RÉCOLTÉ 40 acres	\$/BARIL VENDU 8815 barils
Frais Variables				
	Fertilisants	7 187	179,68	0,82
	Herbicides	8 015	200,38	0,91
	Insecticides	3 656	91,40	0,41
	Location de Ruche	9 200	230,00	1,04
	Épandage de fertilisants	466	11,65	0,05
	Application d'herbicides	133	3,33	0,02
	Application d'insecticides	133	3,33	0,02
	Sablage des champs (à forfait)	928	23,20	0,11
	Irrigation des champs	8 996	224,90	1,02
	Récupération de l'eau	1 833	45,83	0,21
	Récolte (Battage)	438	10,95	0,05
	Pompage des fruits	333	8,33	0,04
	Taillage	437	10,93	0,05
	Débrousailluse rotative	2 418	60,45	0,27
	Déneigement	2 509	62,73	0,28
	Entretien Machinerie	6 500	162,50	0,74
	Transport hors de la ferme	4 160	104,00	0,47
	Main-d'œuvre salariée	25 500	637,50	2,89
	Analyses et suivis au champs	2 784	69,60	0,32
	Entretien et réparation de l'équipement	6 570	164,25	0,75
	Intérêts à court terme	1 242	31,05	0,14
		93 438	2 335,95	10,60
Frais Fixes				
	Entretien Bâtiments et fond de terre	16 098	402,45	1,83
	Assurances diverses	3 203	80,08	0,36
	Intérêt sur emprunts à moyen et long terme	15 624	390,60	1,77
	Autres Frais	17 038	425,95	1,93
		51 963	1 299,08	5,89
Moins				
	Autre Revenus	-	-	-
Total des Frais Monétaires		145 401	3 635,03	16,50
	Amortissement	42 571	1 064,28	4,83
	Rémunération du Travail de l'exploitant	55 000	1 375,00	6,24
Total des Frais Non Monétaires		97 571	2 439,28	11,07
Coût de Production		242 972	6 074,30	27,56
				0,2756 \$/lb

Pour cette ferme standard, le coût de production est donc de 242 972\$ qui ramené sur une base unitaire donne 0,2756\$/lb de canneberges produites. Deux particularités sont à noter concernant le calcul du coût de production présenté précédemment. Les contributions aux

programmes et la rémunération de l'avoir du propriétaire ne sont pas comptabilisées dans les coûts de production alors qu'ils le sont pour les productions sous ASRA. L'exclusion des contributions aux programmes permet d'avoir un portrait du coût de production réel en excluant à la fois les coûts reliés aux contributions et les revenus reliés à ces programmes. Les revenus associés à ces derniers, une fois ramenés sur une base d'unité monétaire par livre, permettront dans les sections suivantes de comparer clairement le revenu stabilisé au coût de production réel.

La rémunération de l'avoir du propriétaire n'a pas été considérée dans le calcul du coût de production, car il était très difficile d'établir un taux pour la rémunération du capital. De plus, on considère généralement que la rémunération de l'avoir du propriétaire se fait avec le bénéfice d'exploitation, qui correspond au bénéfice net avant impôt¹⁷.

Stabilisation des prix sous Cultivons l'Avenir

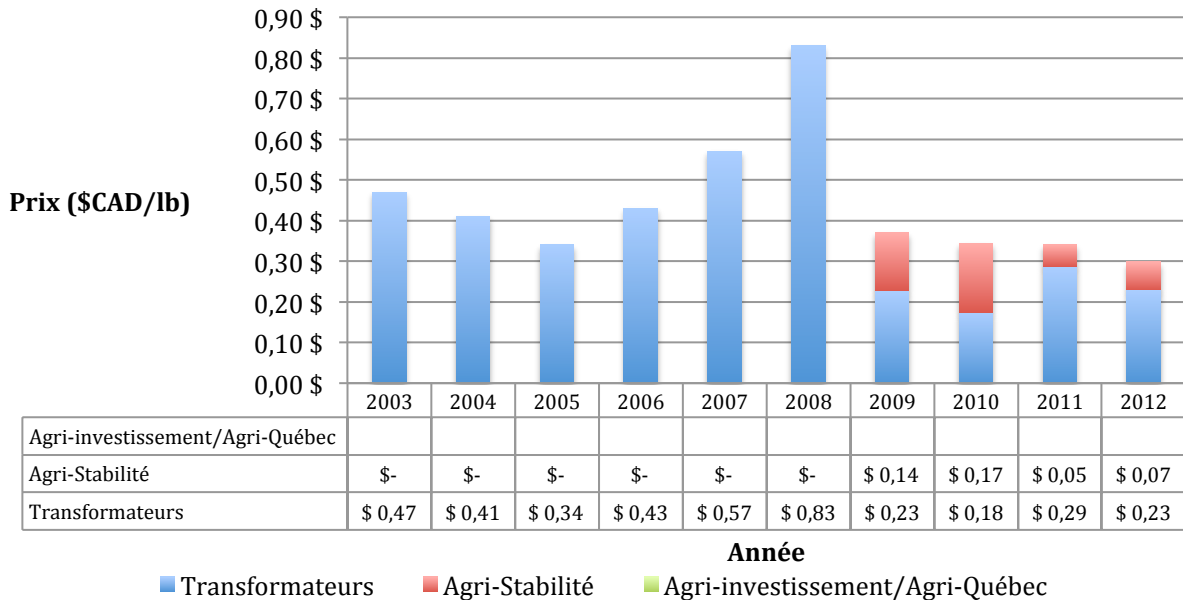
Dans cette section, on présente une simulation des revenus stabilisés pour la période allant de 2003 à 2012. Certaines données financières de l'entreprise Pampev inc., producteur de canneberge depuis plus de deux décennies, sont utilisées au niveau des prix payés aux producteurs après 2008. Les données financières utilisées précédemment pour calculer le coût de production ont été réutilisées ici pour faire une simulation des revenus et des dépenses d'une entreprise standard de production de canneberge. Elles ont cependant été traitées pour permettre le calcul des compensations liées aux programmes Agri-Stabilité, Agri-Investissement et Agri-Québec. Les versions des programmes de soutien des revenus utilisées pour la simulation sont celles de Cultivons l'avenir (2008-2013) dans lesquelles les coupures annoncées ne sont pas prises en compte.

Sur la figure 3, on trouve le revenu stabilisé, rapporté sur une base unitaire de dollar par livre produite sur la ferme standard. Il est important de noter que ces programmes sont des programmes de soutien des revenus et non des programmes de soutien des prix. Les prix stabilisés sont montrés ici afin de pouvoir les comparer au coût de production unitaire

¹⁷ Levallois, p. 119-120.

présenté dans la section précédente. Les données qui ont permis de construire la figure 3 sont présentées à l'annexe 2.

Figure 3 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir)

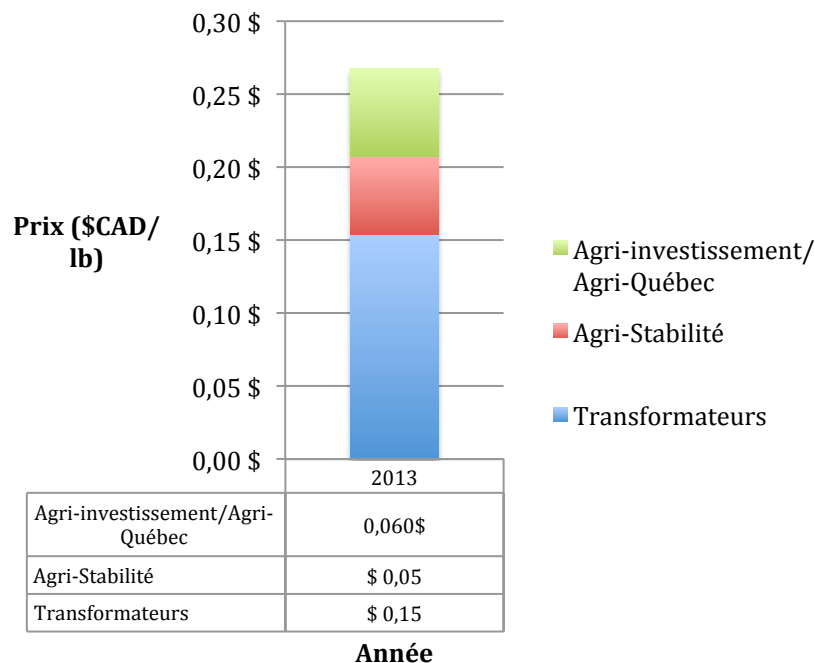


Dans la simulation, l'utilisation des fonds reliés à Agri-Investissement et Agri-Québec était déclenchée seulement lorsque le revenu provenant des transformateurs additionné de la compensation tirée du programme Agri-Stabilité arrive sous le coût de production de 0,2756\$/lbs. On remarque que ces fonds n'ont pas été nécessaires pour les années 2009 à 2012, car le niveau de soutien offert par le programme Agri-Stabilité a maintenu le revenu stabilisé au-dessus des coûts de production.

La hausse fulgurante des prix entre 2006 et 2008 a fait en sorte que le revenu stabilisé des années 2009 à 2012 est demeuré largement au-dessus du coût de production. Effectivement, entre 2009 et 2012, les revenus stabilisés sont demeurés respectivement de 34%, 25%, 24% et 8% au-dessus des coûts de production. Conséquemment, on peut affirmer que dans une telle situation de flambée des prix suivi d'une crise, le niveau de soutien de 85% contenu dans la version originale d'Agri-Stabilité est sans doute quelque peu élevé.

D'un autre côté, dans l'éventualité où la période de bas prix se prolonge comme c'est le cas dans l'industrie de la canneberge, les fonds accumulés dans les programmes Agri-Investissement et Agri-Québec permettent de prolonger d'un an la période de soutien des revenus efficace quand le programme Agri-Stabilité n'est plus suffisant. Il faut se rappeler que le soutien provenant du programme Agri-Stabilité s'amenuise au fur et à mesure que les faibles marges de production annuelles abaissent la marge de référence. La figure 4 présente le revenu stabilisé de l'année 2013, compte tenu du prix que les transformateurs québécois s'apprêtent à payer aux producteurs. L'ancienne version du programme Agri-Stabilité a été utilisée.

Figure 4 : Répartition des revenus et des soutiens de revenus pour l'année 2013



Plusieurs facteurs n'ont pas été inclus dans cette simulation et peuvent faire en sorte que la situation présentée s'éloigne un peu de la réalité. D'abord, l'augmentation des rendements globaux n'a pas été considérée. Les rendements utilisés sont ceux inclus dans le document publié par le CRAAQ en 2010, c'est-à-dire un rendement de 22 037 lbs/acre stable d'année en année. Au Québec, le rendement moyen entre 2006 et 2012 pour les fermes en culture

conventionnelle était de 17 318 lbs/acre¹⁸. Considérer l'augmentation des rendements aurait certainement réduit les revenus dans les premières années de la simulation, ce qui aurait également réduit le niveau de soutien relié à Agri-Stabilité dans les années subséquentes. D'autre part, l'exercice ne tient pas compte non plus des fluctuations biennuelles de la culture. Il est fréquent de voir les rendements d'une cannebergière osciller de plus ou moins 50% autour de la valeur moyenne. L'effet de cette réalité sur les niveaux de soutien est difficile à évaluer, car elle dépend fortement du prix du marché dans l'année où les rendements sont au-dessus de la moyenne et vice-versa.

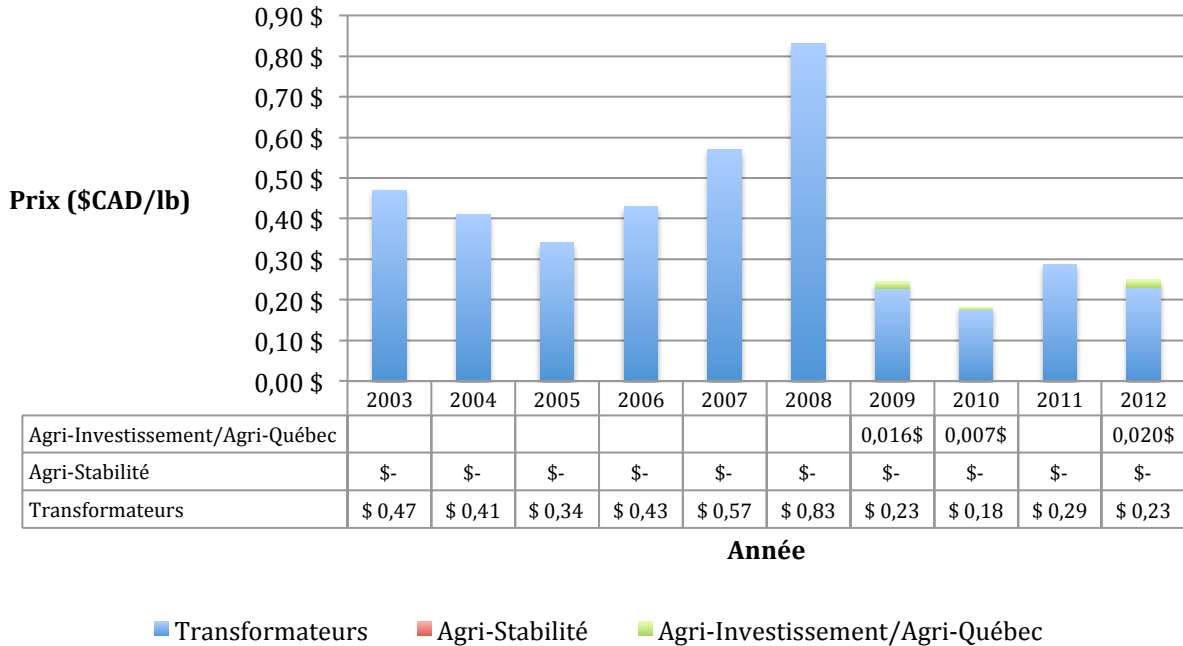
Il faut également noter que ni l'augmentation des coûts impliqués dans le coût de production ni les avancées technologiques dans les méthodes de culture n'ont été considérées. De plus, le niveau d'endettement demeure stable tout au long de la période et est basé sur le niveau d'endettement moyen des fermes fruitières québécoises de 2011.

Stabilisation des prix sous Cultivons l'Avenir 2

Dans cette section, la simulation précédente est reprise en appliquant les nouvelles règles des programmes de soutien du revenu Agri-Stabilité, Agri-Investissement et Agri-Québec. Cet exercice permet de voir l'effet stabilisateur des programmes maintenant en vigueur sur les revenus et de les comparer avec ceux qu'ils ont remplacés. La figure 5 présente donc le revenu stabilisé d'une ferme typique si les programmes actuellement en vigueur l'avaient été entre 2003 et 2012. Les données qui ont permis de construire la figure 5 sont présentées à l'annexe 3.

¹⁸ APCQ, Culture Conventionnelle de la canneberge au Québec, En Ligne, s.p. http://www.notrecanneberge.com/images/Conventionnelle_.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

Figure 5 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir 2)



Le premier fait à noter est l'absence complète de soutien du revenu provenant du programme Agri-Stabilité. Avec les nouvelles mesures, le programme Agri-Stabilité n'est pas déclenché même si les revenus, incluant les autres programmes de stabilisation, tombent respectivement à 11%, 34% et 9% sous les coûts de production pour les années 2009, 2010 et 2012. Il est clair que le but visant la stabilisation du revenu n'est pas atteint lorsqu'une telle situation se présente.

La version précédente du programme Agri-Stabilité stabilisait les revenus des producteurs à des niveaux relativement élevés par rapport aux coûts de production, alors que la nouvelle version du programme ne joue plus son rôle de stabilisation. Par exemple, en 2010, il aurait fallu que les revenus du producteur soit de 130 170\$, ce qui équivaut à un revenu unitaire de 0,143\$/lb, pour que le premier dollar du programme Agri-Stabilité soit versé. Cela correspond à des revenus équivalents à 52% du coût de production.

La mesure qui limite la marge de référence vient affecter la capacité du programme Agri-Stabilité à jouer son rôle de stabilisation des revenus dans le cas de la culture des canneberges à cause de la faible proportion des dépenses admissibles au programme par

rapport aux dépenses totales. Comme il a été mentionné brièvement précédemment, les dépenses admissibles représentent seulement 32% des dépenses totales pour une ferme de canneberge standard. Les impacts de cette faible proportion ont des répercussions à deux niveaux. D'abord, le niveau de soutien étant limité aux dépenses admissibles, la faible proportion limite le potentiel de soutien par rapport aux dépenses totales. Enfin, lors d'une année de bas prix, l'impact de la baisse de revenu sur la baisse de marge de production annuelle est proportionnellement moins important que pour une autre culture dont les dépenses admissibles représentent une plus grosse partie des dépenses totales. Le tableau 2 présente bien cette réalité en montrant trois entreprises similaires, mais dont la proportion des dépenses qui sont des dépenses admissibles sont de 32%, 50% et 70%. Ces entreprises ont les mêmes coûts de production, revenus historiques et dépenses totales. Cependant, leur revenu stabilisé grâce au programme Agri-Stabilité est de 53,1% du coût de production pour une entreprise dont seulement 32% des dépenses sont des dépenses admissibles contre 95,5% pour une autre dont 70% des dépenses sont des dépenses admissibles. À titre de comparaison, lorsqu'on se base sur le coût de production du maïs-grain en 2011 publié par la FADQ¹⁹, on trouve qu'environ 53,8% des dépenses incluses dans le coût de production seraient considérées comme des dépenses admissibles selon le programme Agri-Stabilité.

¹⁹ FADQ, Coût de production du maïs-grain, Janvier à Décembre 2011, En Ligne, s.p. http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/stat/asra/cout_prod/mais/mais_2011.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

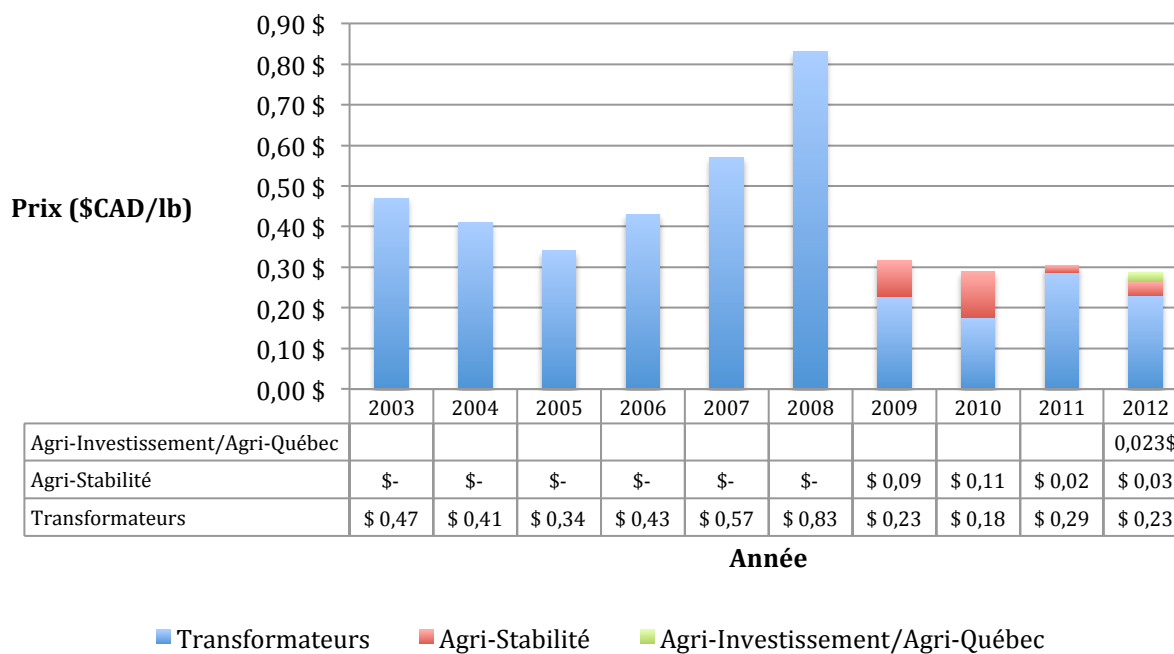
Tableau 2 : Revenu stabilisé en fonction de la proportion des dépenses admissibles sur les dépenses totales

	Canneberge	Autre	Autre
Proportion Dép. Admissibles/Dép. Totales	32%	50%	70%
Coût de Production	242 972	242 972	242 973
Revenus Historique (115% Coût Prod.)	279 418	279 418	279 419
Revenus de l'année (50% Coût Prod.)	121 486	121 486	121 487
Dépenses Admissibles	77 751	121 486	170 081
Dépenses Non Admissible	165 221	121 486	72 892
Marge de Production de référence	201 667	157 932	109 338
Marge de Production Annuelle	43 735	-	(48 595)
Compensation liée à l'Agri-Stabilité	7 484	85 040	110 553
Revenu Stabilisé	128 970	206 526	232 039
Revenu Stabilisé (% Coût de Prod.)	53,1%	85,0%	95,5%

Il convient de souligner aux termes de l'analyse que les programmes Agri-Investissement et Agri-Québec, même combinés, ne permettent pas de stabiliser les revenus des producteurs de façon significative. En 2009, tous les fonds accumulés depuis la mise en place du programme Agri-Investissement en 2007 sont utilisés et permettent de couvrir 5,79% du coût de production. En 2010, tous les fonds accumulés dans l'année dans le cadre des programmes Agri-Investissement et Agri-Québec sont utilisés et permettent de couvrir 2,39% du coût de production.

Enfin, le même exercice a été repris en ne tenant pas compte de la mesure qui limite la marge de référence dans la nouvelle version du programme Agri-Stabilité. En comparant cette version de la simulation à la précédente, il sera possible d'isoler l'effet de cette mesure sur le niveau de soutien. La figure 6 présente le revenu stabilisé d'une ferme typique si les programmes actuellement en vigueur l'avaient été entre 2003 et 2012, avec la différence que l'aspect technique qui limite la marge de référence n'est pas prise en compte. Les données qui ont permis de construire la figure 6 sont présentées à l'annexe 4.

Figure 6 : Évolution du revenu stabilisé pour la période allant de 2003 à 2012 (Cultivons l'avenir 2 SLM)



La figure 6 permet de tirer certaines conclusions quant à l'impact de la mesure de limite de marge sur l'efficacité du programme Agri-Stabilité. Les revenus stabilisés pour les années 2009 à 2012 sont respectivement de 15%, 5%, 11% et 4% au dessus du coût de production. Ce niveau de soutien est moins élevé que celui qui prévalait dans l'ancienne version des programmes, mais permet une stabilisation des revenus autour du coût de production pendant les quatre années suivant la période de bas prix.

Conclusion

L'analyse présentée précédemment permet de tirer certaines conclusions quant à la capacité des programmes de stabilisation des revenus à jouer leur rôle dans l'avenir. Il a été démontré que dans le cas de l'industrie de la canneberge, les nouvelles dispositions ne permettraient pas une stabilisation des revenus à des niveaux proches du coût de production. La principale cause de cette nouvelle réalité est la combinaison entre la mesure qui limite la marge de référence et la faible proportion des dépenses admissibles par rapport aux dépenses totales dans le programme Agri-Stabilité. Pour cette industrie, les

programmes Agri-Québec et Agri-Investissement ont un impact négligeable au niveau de la stabilisation des revenus.

Il s'agit de programmes appliqués uniformément à travers tout le Canada et qui ne tiennent pas compte de la réalité des différentes cultures. Cependant, ils semblent bien jouer leur rôle en ce qui a trait à la stabilisation des revenus dans les grandes cultures, sans pourtant maintenir un niveau de soutien disproportionné par rapport au coût de production dans l'éventualité d'une forte baisse de prix.

L'autre aspect à souligner est l'augmentation des rendements et des superficies en culture observée au cours de la dernière décennie. Cette tendance exercera nécessairement une pression à la baisse sur les prix à long terme, prix qui reflètera un peu mieux la diminution des coûts de production liés à cette hausse des rendements. D'ailleurs, l'Association des producteurs de canneberge du Québec procèdera prochainement à un vote concernant un alignement avec la politique américaine dans l'éventualité où le Cranberry Marketing Committee déciderait d'adopter une mesure de limite de la production pour la récolte 2014.

Bibliographie

Association des producteurs de canneberge (APCQ), Méthode de Production, En ligne, s.p., <http://www.notrecanneberge.com/Culture-et-cannebergieres/Infos/methode-de-production.html>, consulté le 29 octobre 2013.

APCQ, Culture Conventionnelle de la canneberge au Québec, En Ligne, s.p., [http://www.notrecanneberge.com/images/Conventionnelle .pdf](http://www.notrecanneberge.com/images/Conventionnelle.pdf), consulté le 29 octobre 2013.

Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ), Culture de la canneberge au Québec, En Ligne, s.p., http://www.notrecanneberge.com/images/Conventionnelle_et_bio.pdf,

BANQUE DU CANADA, Taux de base des prêts aux entreprises, Mensuel (V122495), En Ligne, s.p., <http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/taux-dinteret-au-canada/>, consulté le 5 novembre 2013.

BANQUE DU CANADA, Moyenne mensuelle et annuelle des taux de change, En Ligne, s.p., <http://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/moyenne-mensuelle-et-annuelle-des-taux-de-change/>, consulté le 5 novembre 2013.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ), 2010, *Canneberge Budget Mars 2010*, Références Économiques, Québec, 14 p.

CRANBERRY MARKETING COMMITTEE, Report - 10 Year Average Yield per Acre, En Ligne, s.p., <http://www.uscranberries.com/Report/View/15>, consulté le 29 octobre 2013.

FADQ, Coût de production du maïs-grain, Janvier à Décembre 2011, En Ligne, s.p., http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/stat/asra/cout_prod/maïs/maïs_2011.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

FADQ, Coût de production des pommes de terre, Janvier à Décembre 2011, En Ligne, s.p., http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/stat/asra/cout_prod/pdt/pdt_2011.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

FADQ, Manuel du Programme Agri-Stabilité 2013, En Ligne, s.p., http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_stab/2013/manuel_agri_stab_2013.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

FADQ, Manuel du Programme Agri-Stabilité 2012, En Ligne, s.p., http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_stab/2012/manuel_agri_stab_2012.pdf, consulté le 29 octobre 2013.

- FADQ, Manuel du Programme Agri-Investissement 2012, En Ligne, s.p.
http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_inve/2012/manuel_agri_inv_2012.pdf, consulté le 29 octobre 2013.
- FADQ, Manuel du Programme Agri-Investissement 2013, En Ligne, s.p.
http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_inve/2013/manuel_agri_inv_2013.pdf, consulté le 29 octobre 2013.
- FADQ, Manuel du Programme Agri-Québec 2012, En Ligne, s.p.
http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_queb/2012/manuel_agri_qc_2012.pdf, consulté le 29 octobre 2013.
- FADQ, Manuel du Programme Agri-Québec 2013, En Ligne, s.p.
http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/prog/assu/agri_queb/2013/manuel_agri_qc_2013.pdf, consulté le 29 octobre 2013.
- GOUIN, D-M., 2013, *Politique Agroalimentaire (AGC-8004) - Notes de Cours Automne 2013*, Québec, 94 p.
- LEVALLOIS, R., 2010, *Gestion de l'entreprise Agricole*, Canada, Les Presses de l'Université Laval, 363 p.
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, Canneberges Bécancour vend ses terres, En ligne, s.p.
<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie-Affaire/2009/08/20/002-canneberges-becancour.shtml>, consulté le 29 octobre 2013.
- STATISTIQUE CANADA. s.d. *Tableau 002-0065 Bilan de l'agriculture, sommaire, selon le type de ferme (Culture de fruits et de noix)*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 18 janvier 2013.
- STATISTIQUE CANADA. s.d. *Tableau 001-0009 - Superficie, production et valeur à la ferme des fruits frais et pour la conserve, selon la province, annuel*, CANSIM, site Web de Statistique Canada, version mise à jour le 26 janvier 2013.
- USDA, Noncitrus Fruits and Nuts 2012 Preliminary Summary, En Ligne, s.p.,
<http://usda01.library.cornell.edu/usda/current/NoncFruNu/NoncFruNu-01-25-2013.pdf>, consulté le 29 octobre 2013.
- USDA, Noncitrus Fruits and Nuts 2004 Preliminary Summary, En Ligne, s.p.,
<http://usda01.library.cornell.edu/usda/nass/NoncFruNu//2000s/2005/NoncFruNu-01-25-2005.pdf>, consulté le 29 octobre 2013.

USDA, Noncitrus Fruits and Nuts 2009 Preliminary Summary, En Ligne, s.p.,
http://usda01.library.cornell.edu/usda/nass/NoncFruiNu//2010s/2010/NoncFruiNu-01-22-2010_revision.pdf , consulté le 29 octobre 2013.

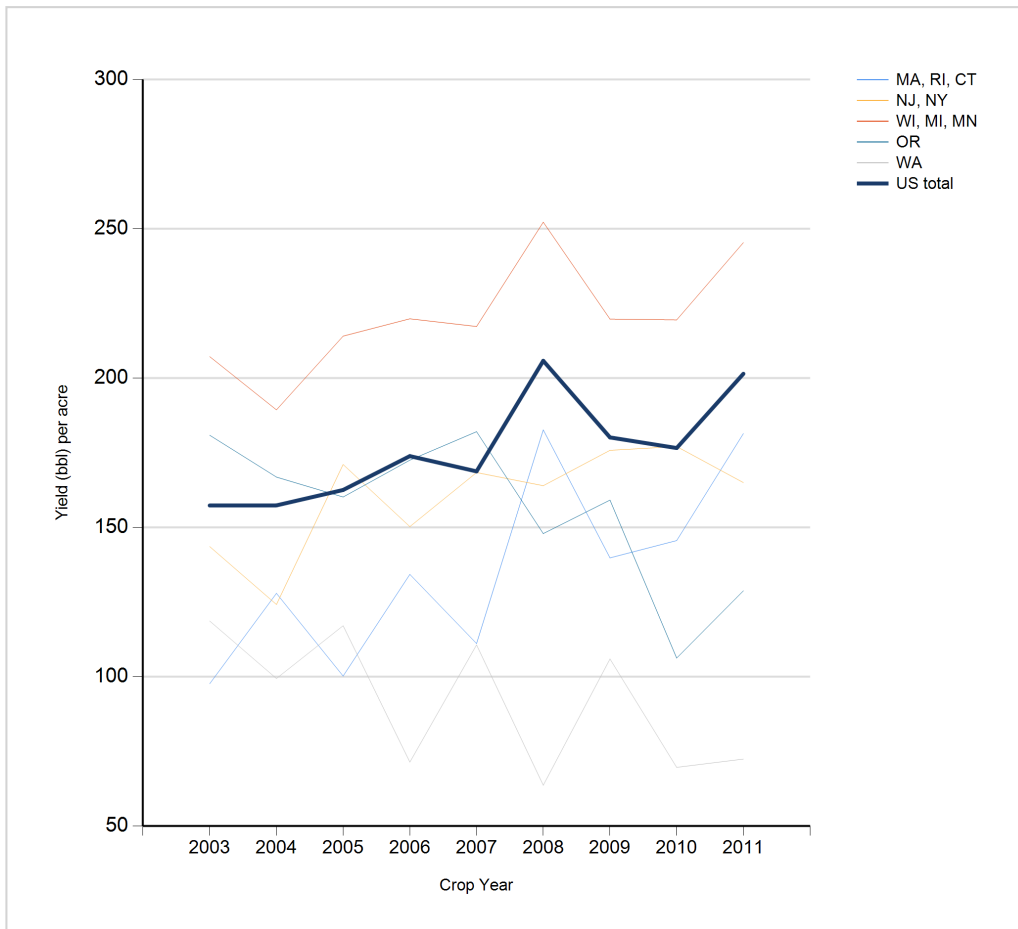
Annexe

Annexe 1 : Évolution des Rendements aux États-Unis



Cranberry Marketing Committee
Cranberry Marketing Order

10 Year Average Yield per Acre



Yield (bbl) per acre	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
MA, RI, CT	98	128	100	134	111	183	140	146	181
NJ, NY	144	124	171	150	168	164	176	177	165
WI, MI, MN	207	189	214	220	217	252	220	219	245
OR	181	167	160	173	182	148	159	106	129
WA	119	99	117	71	111	64	106	70	72
US Total	157	157	163	174	169	206	180	177	201

Annexe 2 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l'Avenir

Statistiques d'une ferme conventionnelle typique

Superficie en Culture	40,0 acres
Revenu par acre	57 \$/acre
Revenu Annuelle Moyenne	881 040 \$
Endettement	13 020 \$/acre
Endettement Total	520 800 \$
1998	\$ 0,60
1999	\$ 0,28
2000	\$ 0,25

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Transformateurs												
Taux d'intérêt	5,48%	3,80%	4,30%	4,00%	4,42%	5,81%	6,10%	4,73%	2,38%	2,60%	3,00%	3,00%
Taux de Change	1,55	1,57	1,40	1,30	1,21	1,13	1,07	1,07	1,14	1,03	0,99	1,00
Revenus Admissibles												
Prix (\$/US/lb)	\$ 0,20	\$ 0,27	\$ 0,34	\$ 0,32	\$ 0,28	\$ 0,38	\$ 0,53	\$ 0,78	\$ 0,20	\$ 0,17	\$ 0,29	\$ 0,23
Prix (\$/CAD/lb)	\$ 0,31	\$ 0,42	\$ 0,47	\$ 0,41	\$ 0,34	\$ 0,43	\$ 0,57	\$ 0,83	\$ 0,23	\$ 0,18	\$ 0,29	\$ 0,23
Revenus des Produits Admissibles	273 259	370 222	414 296	361 407	299 703	379 036	502 444	731 628	200 977	154 347	251 073	202 740
32% Dépenses Admissibles												
Achats d'intrants et de produits admissibles	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700	9 700
Coûts de Chaou	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187
Pesticides	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671
Opérations Culturelles Admissibles	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696
Électricité	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300
Salaire des personnes sans lien de dépendance	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500
Transport	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160
51% Dépenses Non-Admissibles												
Taxe à l'impôt	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928
Autre Coûts Non-Admissible	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596
Coûts Fixes (Assurances, Frais divers, etc.)	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539
Rémunération de l'exploitant	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000
Intérêts sur dette à moyen et long terme	28 540	19 790	22 894	23 019	30 258	31 769	24 634	12 295	12 295	12 295	15 624	15 624
	136 603	127 853	130 457	128 895	131 082	138 321	139 832	132 697	120 458	121 604	123 687	123 687
Marge Brute	59 942	165 654	207 124	155 798	91 907	164 001	288 898	522 218	3 805	(43 971)	52 672	2 339
18% Autres Dépenses Non-Admissibles	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571
Bénéfice	17 371	123 083	164 553	113 227	49 336	121 430	243 327	479 647	(38 766)	(86 542)	10 101	(40 232)
Bénéfice net avant impôt	14 244	100 928	134 934	92 846	40 455	99 973	199 528	387 735	(38 766)	(86 542)	8 283	(40 232)
Impôt	3 127	22 155	29 620	20 381	8 880	24 857	48 799	91 912				
Bénéfice net	11 117	78 773	105 314	72 465	31 575	75 116	150 729	295 823	(38 766)	(86 542)	8 283	(40 232)
Coût de Production	255 888	247 138	249 742	248 180	250 367	257 606	259 117	251 982	239 743	240 889	242 972	242 972
(\$/lbs)	\$ 0,29	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,29	\$ 0,29	\$ 0,29	\$ 0,27	\$ 0,27	\$ 0,28	\$ 0,28
Marges de Production	196 545	293 508	337 882	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Marge de Référence	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878	20 878
Marge de Référence effective	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667	220 667
Total	196 545	293 508	337 882	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
(\$/lbs)	\$ 0,29	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,28	\$ 0,29	\$ 0,29	\$ 0,29	\$ 0,27	\$ 0,27	\$ 0,28	\$ 0,28
Paiements												
Ventes Nettes Ajustées	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777	191 777
Amortissement	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117	31 117
Agri-Québec	4 354	7 316	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806	5 806
Total	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248	231 248
(\$/lbs)	\$ 0,31	\$ 0,42	\$ 0,47	\$ 0,41	\$ 0,34	\$ 0,43	\$ 0,57	\$ 0,83	\$ 0,37	\$ 0,34	\$ 0,34	\$ 0,30
Agri-Investissement/Agri-Québec	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088	0,0088
Contribution Gov.	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025
Prix Stabilisé	34%	25%	24%	8%								

Annexe 3 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l'Avenir 2

Statistiques d'une ferme conventionnelle typique

Superficie en Culture	40,0 acres
Rendement	22 037 lbs/acre
Production Annuelle Moyenne	881 480 lbs
Endettement	13 020 \$/acre
Endettement Total	520 800 \$
1998	178 701
2000	244 594
2000	215 505

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Transformateurs												
Taux d'inflét	5,48%	3,86%	4,30%	4,00%	4,42%	5,81%	6,10%	4,73%	2,38%	2,60%	3,00%	3,00%
Taux de Change	1,55	1,57	1,40	1,30	1,21	1,13	1,07	1,07	1,14	1,03	0,99	1,00
Revenus Admissibles												
Prix (\$US/lb)	0,20 \$	0,27 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,28 \$	0,38 \$	0,53 \$	0,78 \$	0,20 \$	0,17 \$	0,29 \$	0,23
Prix (\$CAD/lb)	0,31 \$	0,42 \$	0,47 \$	0,41 \$	0,34 \$	0,43 \$	0,57 \$	0,83 \$	0,23 \$	0,18 \$	0,29 \$	0,23
Revenus des Produits Admissibles	273 259	370 222	414 286	361 407	299 703	379 036	502 444	731 628	200 977	154 347	253 073	202 740
Dépenses Admissibles												
Achats d'animaux et de produits admissibles	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
Engrais et chaux	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187
Pesticides	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671
Opérations Culturelles Admissibles	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696
Electricité	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300
Salaire des personnes sans lien de dépendance	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500
Transport	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Autres	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dépenses Non-Admissibles												
Travail à forfait	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928
Autre Coûts Non-Admissibles	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596
Coûts Fixes (Assurances, Frais divers, etc.)	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539
Rémunération de l'exploitant	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000
Intérêts sur dette à moyen et long terme	138 663	127 653	138 467	128 895	131 862	138 321	138 832	132 697	120 958	121 604	123 667	123 667
Marge Brute	59 942	165 654	207 124	155 798	91 907	164 001	288 898	522 218	3 805	(43 971)	52 672	2 339
Autres Dépenses Non-Admissibles												
Amortissement	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571
Bénéfice												
Bénéfice net avant impôt	17 371	123 083	164 553	113 227	49 336	121 430	243 327	479 647	(38 766)	(86 542)	10 101	(40 232)
Impôt	14 244	28 353	33 024	23 931	8 680	48 577	63 259	131 212	8 283	(8 542)	8 283	(8 283)
Bénéfice net	3 127	94 730	131 529	89 296	40 655	72 853	180 068	348 435	(47 071)	(94 884)	1 818	(48 515)
Coût de Production												
Total (\$/lbs)	255 888	247 138	249 742	248 180	250 367	257 606	259 117	251 982	239 743	240 889	242 972	242 972
Marges de Production												
Marge Annuelle	196 545	293 508	327 382	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Marge de Référence	231 202	251 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202	231 202
Marge de Référence effective												
Total (\$/lbs)	196 545	293 508	327 382	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Palements												
Ventes Nettes Ajoutées	4 392	7 224	1 918	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935
Agri-Investissement	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085	0,0085
Agri-Québec	4 354	7 316	1 918	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935	1 935
Total (\$/lbs)	196 545	293 508	327 382	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Agri-Investissement/Agri-Québec Contribution Gov.												
Total (\$/lbs)	196 545	293 508	327 382	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Prix Stabilisé												
Total (\$/lbs)	0,31 \$	0,42 \$	0,47 \$	0,41 \$	0,34 \$	0,43 \$	0,57 \$	0,83 \$	0,24 \$	0,18 \$	0,29 \$	0,25
									-11%	-34%	4%	-9%

Annexe 4 : Tableau des données utilisées dans la simulation sous Cultivons l'Avenir 2

(SLM)

Statistiques d'une ferme conventionnelle typique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Superficie en Culture	40,0 acres											
Rendement	22 027 bushels											
Production Annuelle Moyenne	881 480 lbs											
Endettement	13 020 \$/acre											
Endettement Total	520 800 \$											
1998	0,60	522 701										
1999	0,28	244 594										
2000	0,23	213 395										

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Transformateurs												
Taux d'intérêt	5,48%	3,68%	4,30%	4,00%	4,42%	5,81%	6,10%	4,73%	2,38%	2,60%	3,00%	3,00%
Taux de Change	1,55	1,57	1,40	1,30	1,21	1,13	1,07	1,07	1,14	1,03	0,99	1,00
Revenus Admissibles												
Prix (US\$/lb)	0,20	0,27	0,34	0,32	0,28	0,38	0,53	0,78	0,20	0,17	0,29	0,23
Prix (\$CAD/lb)	0,31	0,42	0,47	0,41	0,34	0,43	0,57	0,83	0,23	0,18	0,29	0,23
Revenus des Produits Admissibles	272 259	370 222	414 296	361 407	299 703	378 036	502 444	731 628	200 977	154 347	253 073	202 740
Dépenses Admissibles												
Achats d'intrants et de produits admissibles	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
Énergie	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187	7 187
Peptides	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671	11 671
Opérations Culturelles Admissibles	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696	17 696
Électricité	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300
Salaires des personnes sans lien de dépendance	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500	25 500
Transport	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160	4 160
Dépenses Non-Admissibles												
Travail à forfait	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928	928
Autre Coûts Non-Admissible	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596	10 596
Coûts Fixes (Assurances, Frais divers, etc.)	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539	41 539
Rémunération de l'exploitant	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000
Intérêts sur dette à moyen et long terme	28 540	19 790	22 394	20 832	23 019	30 258	31 769	24 634	12 395	13 541	15 624	15 624
	136 603	127 853	130 457	128 895	131 082	138 321	139 832	132 697	120 458	121 604	123 687	123 687
Marge brute	59 942	165 654	207 124	155 798	91 907	164 001	285 998	522 218	3 805	(43 971)	52 672	2 339
Autres Dépenses Non-Admissibles												
Amortissement	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571	42 571
Bénéfice	17 371	123 083	164 553	113 227	49 336	121 430	243 327	479 647	(38 766)	(86 542)	10 101	(40 232)
Impôt	-3 127	22 155	29 620	20 381	8 880	21 657	-43 299	91 912	-	-	1 818	-
Bénéfice net	14 244	100 928	134 934	92 846	40 455	99 773	199 528	387 735	(38 766)	(86 542)	8 283	(40 232)
Coût de Production												
Total (\$/lbs)	255 888	247 338	249 742	248 180	250 367	257 605	259 117	251 983	239 743	240 889	242 972	242 972
	0,29	0,28	0,28	0,28	0,28	0,29	0,29	0,29	0,27	0,27	0,28	0,28
Agri-Stabilité												
Marge Annuelle	196 545	293 108	337 582	284 693	222 989	302 322	425 730	654 914	124 263	77 633	176 359	126 026
Marge de Référence	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202
Marge de Référence effective	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202	251 202
Paiements												
Total (\$/lbs)												
Ventes Nettes Ajoutées	493 244	722 428	191 777	145 147	243 873	193 540	1 451	2 439	1 451	2 439	1 451	1 451
Agri-Investissement	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065
Agri-Québec	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394	4 394
Total (\$/lbs)	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065
Agri-Investissement/Agri-Québec Contribution Gov.												
Total (\$/lbs)	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065	0,0065
Prix Stabilisé												
	0,31	0,42	0,47	0,41	0,34	0,43	0,57	0,83	0,32	0,29	0,30	0,29
									15%	5%	11%	4%